

03696X-1001

PIERRE MAROT

— INGÉNIEUR I. E. G. —
— TÉLÉPHONE 32-63 —
— R. C. TROYES 2386-2 —
CHÈQUES POSTAUX PARIS 948-33

TROYES, LE 26 Octobre 1953
22, RUE CHARLES-DELAUNAY

26/10/53

ÉLECTRICITÉ ET MÉCANIQUE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
HAUTE ET BASSE TENSION

MOTEURS
A HUILE LOURDE ET ESSENCE

POMPES

APPAREILS ÉLECTRO-DOMESTIQUES

VÉRIFICATIONS ÉLECTRIQUES
ÉTUDE DE CONTRATS D'ÉLECTRICITÉ

VOTRE RÉFÉRENCE : 254-A
2904

Monsieur l'Ingénieur en Chef
du Génie Rural
Caserne Beurnonville

TROYES

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Commune de CHESLEY
Essai de débit du puits

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 Octobre nous demandant une proposition pour essai de débit du puits communal de CHESLEY.

Données

La profondeur du puits est d'environ 12m
Galerie à la base dont le radier est à environ 2m au-dessus du fond du puits
Le débit demandé pour le pompage est de 25 m³/h.
Le puits est encombré d'une pompe Van der WINDT à piston assurant le service communal.

Il y aura donc de sérieuses difficultés pour l'installation du groupe d'essai.

D'autre part, si l'on dispose de l'énergie électrique à la station de pompage, le compteur est insuffisant pour alimenter le groupe d'essai.

Nous installerons donc un compteur spécial assurant la marche du groupe.

Compte tenu de ces sujétions, et sous réserve que le branchement du secteur permette l'alimentation du groupe, nous faisons la proposition suivante :

Fourniture et pose de :

- un groupe électropompe immergé d'une puissance de 9 cv. capable d'assurer un débit horaire minimum de 25 m³/h

.../

- .../
- les accessoires de mise en route, de la tuyauterie de refoulement nécessaire avec manchons, coude, vanne de réglage permettant de régler le débit du groupe en fonction des disponibilités du puits ou du débit maximum désiré.

La crépine du groupe sera placée à environ 1m. au-dessus du fond actuel du puits.

L'eau sera rejetée à 20m. de la station de pompage.

La responsabilité de l'Entrepreneur sera dégagée en ce qui concerne les conséquences du déversement d'eau et les recours des voisins.

- un bac jaugé de 200 litres permettant de contrôler de temps en temps le débit du pompage.
- un dispositif permettant de contrôler le niveau dans le puits
- le raccordement électrique avec la ligne d'arrivée du secteur

Après montage et mise en ordre de marche du matériel ci-dessus, l'essai proprement dit comprendra :

- a) Un pompage à environ 25 m³/h jusqu'à épuisement des galeries ou stabilisation du niveau.

Aussitôt après :

- b) Un pompage de 10 heures consécutives au débit du puits.

Ce débit sera réglé pour assurer la stabilité du niveau dans le puits pendant ces 10 heures de pompage.

En cas de panne du secteur entraînant l'arrêt du groupe au cours des essais, la durée du pompage sera prolongée de la durée du pompage nécessaire pour rétablir le niveau au moment de la panne.

Les travaux mentionnés ci-dessus seront exécutés moyennant les prix suivants :

- a) Location du matériel et de l'outillage, montage et démontage du groupe, frais de transport; aller et retour 87.000 frs.
- b) L'heure de pompage (débit maximum 25 m³/h)
 - de jour : de 6h à 20 heures..... 950 frs.
 - de nuit : de 20h à 6 heures du lendemain. I.425 frs

Les travaux ci-dessus devront être commandés dans les huit jours à dater de la présente.

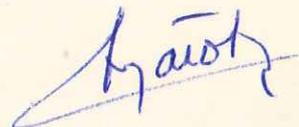
.../

...../

Ils seront exécutés dans les huit jours suivants.

Paiement : Dans les 20 jours suivant la fin de l'essai.

Espérant que ces propositions vous permettront de nous honorer de votre confiance, et restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, nos respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Haut', is written in the lower right quadrant of the page. The signature is stylized and includes a long horizontal stroke extending to the left.